



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 79483

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la nécessité d'élaborer une véritable politique de santé dentaire. Les possibilités de soins et de traitement ont été modifiées, entraînant pour les chirurgiens-dentistes de très lourds investissements. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement envisage de mettre en place une politique de prévention et de soins précoces, et d'élaborer, en concertation avec la profession médicale, un projet de convention plus axé sur des actions de santé publique, avec une recherche de priorité de prises en charge et des choix explicites, comme par exemple la définition d'un panier de soins dentaires remboursés.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79483

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10997